

Association VELO pour le développement
du cyclisme urbain
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**
Délégation régionale Sud-Ouest
De l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

Toulouse, le 27 Février 2012

À M. Pierre IZARD, Président du Conseil
Général de la Haute-Garonne

Objet: Parcours cyclable de la Garonne : demande de réfection du revêtement de la RD42 entre Muret (av. Joffrery) et Roques-sur-Garonne (Av. V. Auriol)

Monsieur le Président,

Le Conseil Général de la Haute-Garonne aménage chaque année un nouveau tronçon du « Parcours cyclable de la Garonne » et nous nous réjouissons de l'avancée de ce bel itinéraire qui favorise les balades à vélo et le tourisme à vélo en Haute-Garonne.

Ce « Parcours cyclable de la Garonne » sera prochainement achevé entre Carbonne et Muret, et les services du Département doivent déjà préparer la prochaine section entre Muret et Portet-sur-Garonne.

Dans la perspective de ces futurs travaux, l'Association Vélo, délégation régionale de l'AF3V, qui vous avait transmis des propositions d'itinéraire en 2001, renouvelle ces propositions.

Entre l'extrémité de l'avenue Joffrery, à Muret, et l'avenue V. Auriol, à Roques-sur-Garonne, le « Parcours cyclable de la Garonne » pourra emprunter, à court terme, la RD42 qui longe la Garonne, mais dont le revêtement est aujourd'hui très dégradé.

L'Association Vélo demande au Conseil Général de prévoir la réfection du revêtement de la RD42 entre l'avenue Joffrery, à Muret, et l'avenue V. Auriol, à Roques-sur-Garonne.

Nous vous remercions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Vice-Président, M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. Christian CHATONNAY, Maire de Roques-sur-Garonne
- M. André MANDEMENT, Président de la Communauté d'agglomération du Muretain
- M. André MANDEMENT, Maire de Muret
- M. François PERALDI, Conseiller Général du canton de Portet-sur-Garonne
- M. Alain BERTRAND, Conseiller Général du canton de Muret